

PROGRAMME DE FORMATION

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – niveau 1 (AFSGU1)

La formation aux gestes et soins d'urgence a été introduite par le ministère en charge de la santé en 2006 car le législateur a voulu une formation des personnels des structures médicales et médico-sociales. Elle s'adresse aux soignants (professions médicales et paramédicales) ou non (administratifs, techniciens) avec deux niveaux (AFGSU 1 et 2).

Public et pré-requis

- Tout personnel administratif & technique
- Groupe de 6 à 12 personnes
- Pas de pré-requis

Durée

2 jours soit 14 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Théorie et mises en situation adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun
- Vidéo projection
- Lot de mannequins et peaux
- Défibrillateur de formation
- Matériel de simulation
- Produits d'entretien
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Formateur habilité par le CESU à enseigner les Gestes et Soins d'urgence

Évaluation

Evaluation continue et certificative

Objectif

Acquérir les connaissances pour reconnaître et prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence en attendant l'arrivée d'un personnel médical.

Contenu

Module 1 - Les Urgences vitales

- Identifier et répondre à une urgence vitale
- Alerter et transmettre, suivre les consignes
- Mettre en œuvre un défibrillateur automatique externe
- Appliquer les règles d'hygiène élémentaire

Module 2 - Les Urgences potentielles

- Identifier et Répondre à une urgence potentielle : Malaises
- ...

Module 3 - Les Risques collectifs

- Identifier son rôle en cas de Plan Blanc
- Être sensibilisé aux risques collectifs



Validation

Une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence est délivrée par le CESU au stagiaire ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

À noter

La validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 est de quatre ans. Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances.